

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Champlain Daycare 2 Inc.	Date d'inspection Le 16 janvier 2026		
Nom de l'établissement Garderie Champlain Daycare 3	Numéro de permis 2019519		
Adresse 80 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4	Numéro de téléphone (506) 383-0078		
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 41	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
<p>Les éléments suivants ont été observés lors de l'inspection de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le ratio enfant-éducateur -Les activités quotidiennes sont planifiées et documentées. -La routine quotidienne. Les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires des services sont présents, sauf dans l'un cas suivant : i) le refroidissement éolien est inférieur à -20C, ii) la température est inférieure à -20C, iii) la température atteint 33 C ou plus avec humidité. -Les effets personnels des enfants sont étiquetés, ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant et sont rangés séparément pour chaque enfant. -L'établissement a le nombre approprié de toilettes et lavabos disponibles et fonctionnels. <p>Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé le temps de la collation, la toilette/lavage des mains, les jeux libres, les activités à l'extérieur et une activité dirigée.</p>

original signé par
Paula Morin
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 16 janvier 2026

Date

original signé par
Sylvain Coulon
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"